

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	16 ^{ème}
Nom de site	NEW YORK	Numéro	7510000005
Adresse du site	46, Avenue de New-York	Hauteur	R+5 (18m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G et partage de la fréquence de 2100Mhz (4G/5G)		
Complément d'info	1 antenne sur 1 azimut		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	/
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	15/07/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	15/08/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne- relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout d'une antenne pour les fréquences 2G/3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz, 2600MHz) et 4G/5G (2100 MHz) orienté vers l'azimut 100°.		
Distance des ouvrants	Fenêtre entre 2.90m et 9.70m	Vis-à-vis (25m)	R+5, R+8, R+9 (29.6m)
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 100° <5V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	2G/3G/4G/5G : 17.55m		

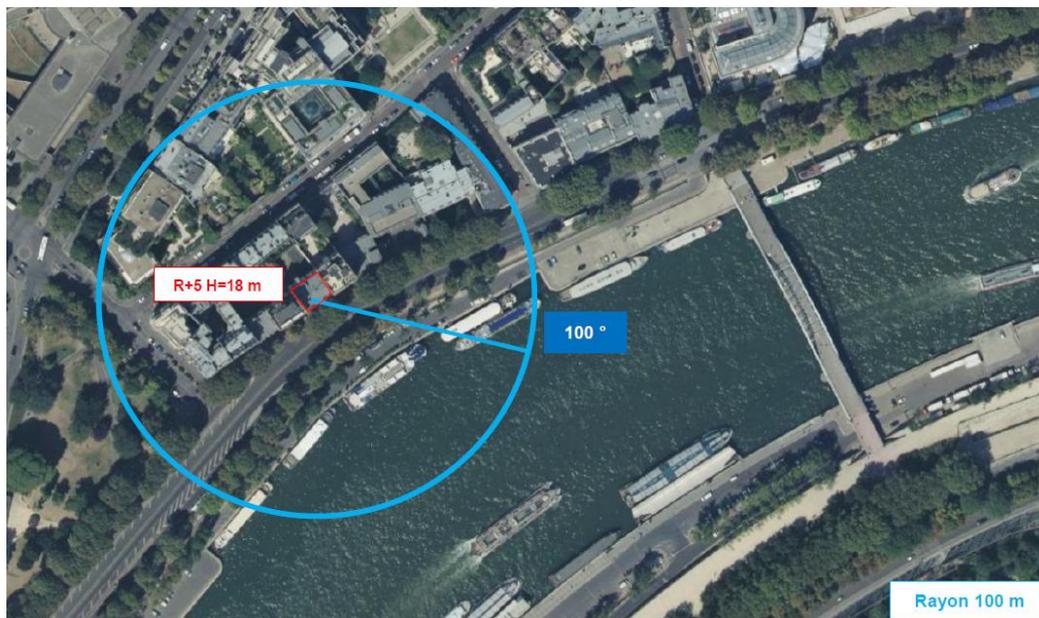
Incidence visuelle

Description des antennes	Ce projet comprend : 1 nouvelle antenne panneaux fixe pour l'azimut 100°. (700/800/900/1800/2100/2600MHz) pour le même azimut.
Intégration antennaire	Les antennes seront de teinte gris clair type RAL 7035, elles seront placées en retrait de la façade afin de minimiser l'impact depuis la rue.
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.

Date : Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m

***lobe limité à 3 dB/ puissance maximal**

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris *entre 0 et 1 V/m*.

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

Azimut 100°	
Niveau Maximal	<i>entre 4 et 5 V/m</i>
Hauteur	<i>14.5 m</i>

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

i. Azimut 100°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 100°, le niveau maximal calculé est compris **entre 4 et 5 V/m**. La hauteur correspondante est de **14.5 m**.



Légende

>6V/m	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

Vue des Antennes Avant/Après

Après travaux

Avant travaux



AVEC MODIFICATION

Vue des Azimuts

Secteur 0 Azimut 100°

